

La cyclologistique devient une affaire d'État

Lundi 3 mai, lors d'une conférence de presse, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a rappelé les trois dispositifs nationaux en faveur de la cyclologistique, financés par des certificats d'économie d'énergie (CEE).

ColisActiv, porté par Sonergia et la FUB, soutient la livraison en vélo cargo en réduisant l'écart de coût avec les solutions de livraisons thermiques. Ce financement peut s'élever jusqu'à 2 euros par colis.

Ma Cycloentreprise se mobilise sur la cyclomobilité professionnelle auprès des micro-entrepreneurs ou candidats à la création de microentreprises. Le programme implique l'énergéticien ENI, l'association pour le droit à l'initiative économique (ADIE) et l'association Les Boîtes à vélo - France.

V-Logistique, mis en place par l'UNION sport & cycle, facilite le prêt de vélos et de vélos cargo à assistance électrique pour les professionnels.

Selon le Gouvernement, ces trois dispositifs mobilisent **une enveloppe de l'État de 12 millions d'euros**.

À ces « coups de pouce », pourraient s'ajouter l'élargissement de la prime à la conversion aux vélos à assistance électrique et le renforcement du bonus pour les vélo-cargos de la loi Climat et Résilience, adoptés par l'Assemblée nationale le 4 mai. L'examen du texte par le Sénat doit débuter en commission la semaine du 31 mai et en séance le 14 juin ; le Club et ses partenaires se mobilisent pour intensifier les mesures pour le vélo (lire ci-dessous).

La loi Climat et Résilience au Sénat

Les associations vélo saluent les progrès du projet de loi Climat et Résilience adopté par l'Assemblée nationale et appellent le Sénat à amplifier la dynamique.

L'examen du texte par le Sénat débute en commission dans la semaine du 31 mai et en séance le 14 juin. Malgré les avancées pour le vélo, initialement absent du projet de loi, le Club des villes et territoires cyclables, la Fub, Vélo et Territoires et les Boîtes à vélo portent de nouveaux amendements. « *Nous portons beaucoup d'espoir dans les travaux du Sénat (...). Ainsi, plusieurs axes d'amélioration pourront être envisagés* », avance le collectif qui maintient les demandes suivantes :

- > le **renforcement du soutien financier et technique de l'Etat par une augmentation du Fonds national mobilités actives** à hauteur de 500 M€/an pour atteindre un investissement public total de 30 €/habitant/an, comme recommandé par l'ADEME ;
 - > **la généralisation du Forfait mobilités durables (FMD)** dans toutes les entreprises de plus de 11 salariés, dans les collectivités et son cumul avec les transports en commun ;
 - > **l'accompagnement de la cyclologistique** en intensifiant la mise en place de hub près des centres-villes.
- Retrouvez l'intégralité du communiqué [ici](#)

À la rencontre de la filière vélo

Le Club des villes et territoires cyclables organise un cycle de visites, en présence de parlementaires du club des élus nationaux pour le vélo et d'élu.es locaux, à la rencontre des acteurs économiques et sociaux du vélo en France.

Des déplacements prévus dans les **régions Grand Est, Bourgogne-Franche-Comté et Centre-Val de Loire, les 31 mai, 9 juillet, 30 et 31 août**.

Quatre unités de production emblématiques seront visitées ainsi que des acteurs locaux des collectivités, de la formation professionnelle, des services vélo, de l'innovation produit, du réemploi et du recyclage.

Avec la participation de Guillaume Gouffier-Cha et des autres co-présidents du Club des élus nationaux pour le

vélo, de Pierre Serne, président du Club des villes et territoires cyclables, d'autres élus du Club et de la Secrétaire générale.

[En savoir davantage](#)

La SNCF dit OUI au vélo

Le Club était présent avec onze associations, le 16 avril dernier, pour une première réunion de travail avec la SNCF sur l'intermodalité train + vélo. L'opérateur a affiché de belles perspectives sur l'aménagement des gares, le stationnement, l'emport des vélos dans les trains...

En aménageant 8 emplacements vélo dans les TGV livrés en 2024, de 6 à 10 dans les nouveaux Intercités et de 2 à 4 places dans les trains de nuit, **la SNCF a devancé les délais d'obligation de la loi d'orientation des mobilités**. Un bon signe.

Décrétée le 19 janvier de cette année, l'obligation de disposer de 8 emplacements vélos dans tous les trains prend effet sur les matériels dont l'achat ou la rénovation s'engage à partir du 15 mars 2021 ; cette obligation ne concerne pas les trains en circulation et dont les programmes d'achat ou de rénovation sont déjà lancés.

Ce premier rendez-vous, baptisé « **collectif vélo-train** », devrait se ritualiser annuellement.

Il était présidé par Christophe Fanichet, président de SNCF-Voyageurs, avec la participation des principales directions de la SNCF : Gares et Connexions, Voyages, TER, Intercités, e.Voyageurs.

L'AF3V bat la campagne pour le vélotaf

Sous le slogan « Voies vertes, en route pour le vélotaf », l'association pour le développement des véloroutes et voies vertes (AF3V) a lancé une campagne pour les élections régionales et départementales.

L'objectif de cette mobilisation ? La **mise en valeur des infrastructures du réseau pour les déplacements du quotidien** qui, selon l'association, « *restent souvent perçues par les aménageurs comme des infrastructures de loisirs uniquement* ».

L'association défend dix positions, notamment de **privilégier les revêtements en enrobé** plutôt qu'en stabilisé et de **raccorder les voies vertes aux gares et stations de transports collectifs**.

[En savoir davantage et soutenir cette initiative](#)

Bienvenue au Club !

Nous avons le plaisir d'**accueillir au Club la ville de Sorbiers** (7800 habitants), située dans le département de la Loire. Sorbiers est une des 53 communes de la métropole de Saint-Étienne.

Recrutement

La ville de **Montreuil (93)** recrute **un.e chef.ffe de projet mobilité** pour développer et mettre en œuvre la politique publique en faveur des mobilités actives.

Informations et dépôt de candidature (avant le 30 mai) [ici](#)

Les formations Agir/Club des villes et territoires cyclables du mois de mai

Des formations gratuites réservées aux adhérents du Club et d'Agir.

Mardi 11 mai, de 14h00 à 16h00 - Communiquer pour encourager la pratique du vélo : les thèmes de communication pour encourager les habitants à adopter le vélo comme mode de déplacement ; les sujets

tabous dans la communication.

Informations et inscription [ici](#)

Mardi 25 mai, de 14h00 à 16h00 - Aménagements cyclables, la boîte à outils technique : les règles et principes de conception et de signalisation des aménagements et itinéraires cyclables.

Informations et inscription [ici](#)

Jeudi 27 mai, de 14h00 à 16h00 - Vélos – transports publics, quel(s) mariage(s) possible(s) ? : les freins et les leviers de complémentarité entre le vélo et les transports publics permettant d'accroître l'offre de service de ces deux modes de transport.

Information et inscription [ici](#)

À l'agenda la semaine prochaine

Jeudi 20 mai 2021, de 9h30 à 12h30 - Les politiques vélo : leçons de la crise sanitaire et perspectives. Un webinaire organisé par le Club avec l'association des maires de France (AMF) et AGIR transport.

Le programme est à retrouver [ici](#), l'inscription [là](#)

La lettre hebdomadaire du Club fait le pont jeudi 13 et vous donne rendez-vous jeudi 20 mai.

NE PAS REPENDRE

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - info@villes-cyclables.org

